

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## PROJET FILETS SOCIAUX- UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

### AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2017 DU 10 FEVRIER 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL CHARGÉ DE L'ANIMATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS)

#### CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer l'amélioration de son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux.

Pour se faire, le Gouvernement a d'abord réalisé l'Etude sur les filets sociaux qui a recommandé entre autres l'introduction des programmes relatifs aux transferts monétaires directs sans conditions et aux travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) qui permettraient de s'attaquer efficacement à la pauvreté chronique et d'étendre la couverture du Cameroun en matière de filets sociaux à la majorité des personnes vivant en état de pauvreté chronique.

S'agissant du programme de transferts monétaires directs sans conditions, une phase pilote, financée entièrement par le Gouvernement a été lancée en fin 2013 sur un échantillon de 2.000 ménages pauvres chroniques dans deux communes à savoir la commune de Souledé-Roua dans le département du Mayo Tsanaga, région de l'Extrême-Nord, avec 1.500 ménages et la commune de Ndop dans le Nord-ouest, avec 500 ménages.

Fort de cette expérience, le Gouvernement, avec l'appui financier de la Banque mondiale, est passé à 20.500 ménages bénéficiaires en 2016, au titre du premier cycle, choisis dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord-ouest et, dans les villes de Yaoundé et Douala, dans le cadre du Projet IDA.

Les 19.500 ménages du deuxième cycle percevront les transferts monétaires à partir du premier semestre 2017 dans l'ensemble des régions sélectionnées et dans les zones urbaines de Yaoundé et de Douala.

Pour ce qui est du programme THIMO, il bénéficie à 30.000 personnes de la manière suivante: 8.000 personnes en 2016, 13.000 en 2017 et 9.000 en 2018.

En 2016, le Gouvernement a expérimenté une phase pilote THIMO avec 5.000 bénéficiaires choisis dans les communes de Mokolo (3.000 bénéficiaires) et de Moulvoudaye (2.000 bénéficiaires). Il a ensuite poursuivi le programme en faveur des 3.000 autres bénéficiaires au quatrième trimestre 2016 dans les communes de Mayo Moskota (2 000 bénéficiaires) et de Zina (1 000 bénéficiaires). Pour y parvenir, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a entre autres élaboré un Manuel de procédures techniques qui constitue le guide ou document de référence dans l'exécution des activités relatives aux THIMO et recruté un consultant qui a élaboré la Cartographie des THIMO qui permet de choisir les communes bénéficiaires.

La mise en œuvre du Projet Filets Sociaux (transferts monétaires et THIMO) nécessite la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux. A cet effet, chaque ONG retenue pour appuyer l'UGP dans la mise en œuvre des activités relatives aux THIMO devra disposer en son sein d'un Expert chargé exclusivement de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

Pour que l'UGP puisse assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales aussi bien pour les transferts monétaires que pour les THIMO, il est nécessaire qu'elle dispose en son sein d'un Expert social et environnemental (EES).

#### 1. FONCTION ET ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP, l'Expert Environnemental et Social est chargé d'organiser et de superviser les activités relatives à la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales du projet. A ce titre, il devra :

- assurer le suivi de la mise en œuvre par les ONG des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES ;
- concevoir les modules des sessions de formation préparés au profit des acteurs clés (Maires, Conseillers municipaux, ONGs, populations, chefs de villages) à travers des ateliers sur les enjeux des sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- concevoir ou actualiser des outils/fiches environnementales et sociales à faire remplir par les ONG pour chaque micro-projet retenu ;
- assurer la consultation et l'implication des populations par les ONG lors du montage et de la mise en œuvre des microprojets ;
- assurer la revue des fiches environnementales et sociales remplies par l'Expert socio-environnementaliste de l'ONG ;
- approuver, en cas de nécessité, les plans de compensation abrégés préparés par les ONG avant la mise en œuvre des micro-projets et suivre leur mise en œuvre ;
- veiller à l'implication des Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux du Ministère en charge de l'Environnement et avec lesquels un programme de travail sera arrêté ;
- s'assurer que les THIMO et les transferts monétaires sont exécutés en conformité avec les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du projet, et que la mise en œuvre des mesures de mitigation ou

d'accompagnement prévues est effective ;

- valider les évaluations finales des impacts environnementaux et sociaux des microprojets ;
- assurer l'archivage de toute la documentation produite dans le cadre de la mise en œuvre du PGES du CGES (lieu de garde de la documentation) ;
- produire les rapports périodiques notamment trimestriel et semestriel sur la mise en œuvre de mesures de sauvegardes environnementales et sociales du projet.

#### 2. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

Les candidats au poste d'Expert Social et Environnemental devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- avoir un diplôme supérieur (Bac +5) en sciences environnementales et/ou sociales, ou autre diplôme équivalent.
- avoir d'excellentes aptitudes de rédaction, se traduisant notamment par la production de rapports de qualité ;
- avoir d'excellente aptitude de communication interpersonnelle notamment avec les populations peu instruites ;
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.
- avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière de suivi de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde environnementale et sociale notamment le CGES ;
- avoir une expérience dans la mise en œuvre des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;
- avoir des aptitudes dans la formation et l'animation des groupes ;
- expérience dans l'identification, la sélection et la mise en œuvre et le suivi des micro-projets ;
- avoir une bonne connaissance de la procédure nationale d'élaboration des études d'impacts environnementaux et sociaux et de mise en œuvre des PGES ;
- avoir une bonne connaissance des procédures du code du travail dans la perspective des travaux HIMO ;
- avoir conduit au moins deux opérations d'évaluation environnementale et sociale en tant que chef de mission ;
- avoir une connaissance du projet « filets sociaux » serait un atout.

#### 3. DURÉE DU CONTRAT ET LIEU D'AFFECTATION

La durée de la mission est de deux (02) ans renouvelables. Le lieu d'affectation est Yaoundé, siège de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux; toutefois, l'expert environnemental et social effectuera des missions ponctuelles dans les zones couvertes par le projet.

#### 4. MODALITÉS DE SÉLECTION DES CONSULTANTS

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives « sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, publié en mai 2004 version révisées en Octobre 2006 et janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 15 heures à l'Unité de gestion du Projet Filet Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / (237) 222 219 226. Email : projet.filetsociaux@gmail.com

#### 5. COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le **jeudi 09 mars 2017 à 12 heures** précises, heure locale avec la mention :

«AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/2017 DU 10 FEVRIER 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXPERT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL CHARGÉ DE L'ANIMATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS)»

**NB :** Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

LE COORDONNATEUR